

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 23 juillet 2020
CO 058 DE

Etaient présents : Dominique BONNET (Président), Valérie DEPIERRE, Alain CHOULOT, Michel CETRE, Jean-Baptiste BAUD, Jean-François GAILLARD, Bernard LAUBIER, Sylvie REGALDI, Jean-François CETRE, Clément FORET (Vice-Présidents), André VIONNET, Jean-Marie RENAUD, Yves LECOQ, Loïc PETIGNY, Gilles POULET, Catherine BUGADA, Valentin CHUARD, Jeanne BOUDRY, Martine PINGAT, Stéphane HENARD, Yves DECOTE, Sandrine TONNAIRE, Antoine MARCELIN, Serge MAIRE, Roland BERTHELIER, Patrice VILLALONGA, Bénédicte LAMY, Denis MOREL, Denis DELBROUCQ, Laurent MASSON, Cristian COLIN, Hervé RIGAUD, Claude BERTHOD, Eric TOURNEUR, Audrey CARDOT, Vincent OUDOT, Laurent PERRARD, Valérie PAQUIEZ, Jean-Pierre DUQUET, Bernard BRUNEL, Jean-Pierre PETITGUYOT, Michel LANIESSE, Michel FEVRE, Roger GROS, Emmanuel BAILLY, Alain GAVAT, Laetitia DOS SANTOS, Pascal DROGREY, Daniel BERTOCCHI, Jean DE BRISIS, Marie-Ange CAPRON, Sylvain BENETRUY, Colette GIRARD, Jean-Luc LETONDOR, Florent PERRARD, Florence BERODIER, Christelle MORBOIS, Aurélien BERTHOD-BLANC, Catherine CATHENOZ, André JOURD'HUI, Marie-Madeleine SOUDAGNE, Sébastien JACQUES, Armande REYNAUD, Antoine SEIGLE-FERRAND, Catherine BAHLE, Roland CHAILLON, Claude ROMANET, Jean-Luc BEAUPOIL, Guy TRONCHET, Patrick MONTEVECCHIO, René BERNARD, Marcelle GENIN, Françoise BOUILLET, Serge MARTINS, Catherine BOHEME, Michèle FLEURY, Mikael YANARDAG, Serge RIGOLET, Florence SUSSOT, Henri DORBON, Gérard ARNAUD, Dinand WESTERVELD, Bernard ONCLE.

**Nombre de
Conseillers**

En exercice : 95
Présents : 84
Votants : 90

Pouvoirs transmis à des Conseillers : Véronique LAMBERT (Vice-Présidente) à Dominique BONNET (Président), Cécile BRIOT GAIDIOZ à Catherine BUGADA, Michel FRANCONY à Martine PINGAT, Denis BRENIAUX à Jean-François GAILLARD, Bruno ROBERT à André VIONNET, Alain MURCIER à Jean-Baptiste BAUD, soit 6 pouvoirs détenus par des Conseillers.

Pouvoirs transmis à des Suppléants : William GAVAT à Vincent OUDOT, François PERRIN à Emmanuel BAILLY, soit 2 pouvoirs détenus par des suppléants.

Assistaient à titre consultatif : Marylène JACQUOT BOISSON, Pierre LEROY, Cédric ACCARY, Comptable Public de la CCAPS.

Etaient Excusés : Damien CASTELLA, Raphaël GAGNEUR, Dominique GAHIER,

Etaient absents : Rémy VIENNET, Nelly BUYS.

Secrétaire de séance : Marie-Ange CAPRON

Convocation faite le : 17 juillet 2020

Objet : Constitution des commissions de travail.

Il est proposé à l'Assemblée de créer et constituer les commissions de travail. Il est proposé de limiter la composition des commissions à 30 membres environ, que l'accès aux commissions permanentes soit réservé aux Conseillers Communautaires, aux Suppléants et aux Maires non Conseillers et ponctuellement, à des Conseillers Municipaux des communes membres pour leurs compétences spécifiques dans un domaine particulier.

Il est proposé que les pré-inscriptions soient faites préférentiellement par outil dématérialisé et par liaison internet.

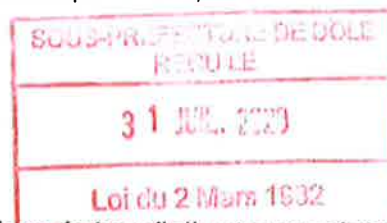
Dans l'hypothèse d'un arbitrage nécessaire en raison de pré-inscriptions en nombre supérieur au maximum fixé, priorité sera donnée à un Conseiller par secteur géographique, pour assurer une représentation la plus large des différents territoires.

Il est proposé de créer les commissions suivantes :

- Economie, commerce et tourisme
- Finances, ressources humaines et administration générale
- Politiques contractuelles, fonds européens et Leader
- Environnement, développement durable (assainissement non collectif, OM, circuits courts, gestion des rivières)
- Travaux et infrastructures
- Enfance et jeunesse

Affiché le 31 juillet 2020

Dépôt sur le site internet de la CCAPSCJ le 31 juillet 2020



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Page 2/2

Séance du 23 juillet 2020

CO 058 DE (SUITE)

Objet : Constitution des commissions de travail.

- Service à la population et santé
- Urbanisme et territoire
- Culture et patrimoine

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

1 / CREE les commissions comme indiquées ci-dessus ;

2 / APPROUVE les modalités de composition des commissions.

Fait à Poligny, les an, mois et jour que dessus
Pour copie certifiée conforme à l'original

Le Président

Dominique BONNES

